



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues et cultures étrangères

de l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 12 Créteil (UPEC)

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention :

Pas de co-habilitation au niveau de la mention. Les co-habilitations se situent au niveau des deux spécialités de « recherche » : *Etudes hispaniques et hispano-américaines* (Marne La Vallée-UPEM et Paris 3) et *Aires anglophones* (Marne La Vallée-UPEM).

Mention : Langues et cultures étrangères

Domaine : Arts, lettres et langues (ALL)

Demande n° S3MA150009054

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La structure de cette mention *Langues et cultures étrangères* est complexe. Elle comporte trois spécialités : *Etudes hispaniques et hispano-américaines* (EH), *Aires anglophones* (AA) et *Métiers de la rédaction-traduction* (MRT). La première est co-habillée avec l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée (UPEM) et avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. La deuxième est co-habillée avec l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée (UPEM). La troisième apparaît dans cette mention, mais sous la forme d'un dossier extrêmement succinct ; un autre dossier, beaucoup mieux renseigné, figure dans la mention *Lettres* de l'UPEC, ce qui pourrait donner à penser qu'elle est en lien plus étroit avec cette mention *Lettres*.

Les trois spécialités (à finalité recherche pour les deux premières, et professionnelle pour la troisième) ont cependant un M1 commun. Les véritables spécialisations se produisent en M2. A noter qu'un parcours *Aires germanophones* est inclus dans la spécialité *Aires anglophones*, sans que l'on ne sache s'il est réellement ouvert.

Les spécialités *Etudes hispaniques et hispano-américaines* et *Aires anglophones* sont des formations classiques à la recherche, débouchant également sur la préparation aux concours. La spécialité *Métiers de la rédaction-traduction* semble à cheval sur le domaine des lettres et celui des langues et de la traduction.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les co-habilitations présentées plus haut débouchent, pour les deux spécialités concernées, davantage sur une juxtaposition des formations de chacune des universités concernées que sur des formations communes, et l'on sent pointer ponctuellement certaines réticences à formaliser des collaborations plus étroites, malgré des maquettes communes. La présente appréciation devra être lue en tenant compte de cette situation particulière : il est en effet difficile de formuler un avis global sur deux dossiers distincts. La double apparition de la spécialité *Métiers de la rédaction-traduction* dans deux mentions distinctes de l'UPEC, *Lettres* et *Langues et cultures étrangères*, une fois qu'elle a été relevée, pose moins de problèmes et à sa propre cohérence.

Les compétences et connaissances sont assez bien définies au niveau des spécialités (succinctement pour la spécialité professionnelle MRT par une liste dans la fiche RNCP). Elles sont classiques pour les deux spécialités « recherche » : formation à la recherche, excellente maîtrise orale et écrite des langues concernées, capacité à rédiger et à communiquer en français et dans la langue de spécialisation, capacités d'analyse et de synthèse. Celles de la spécialité professionnelle sont plus spécifiques et conformes à l'intitulé de la formation : rédaction et traduction (y compris de l'anglais, de façon systématique). Le M1 commun (UPEC) peut apparaître comme un atout, parce qu'il apporte un socle commun de connaissances et permet une spécialisation plus tardive, mais également comme un handicap pour la formation professionnelle MRT, dont les enseignements de spécialité sont concentrés sur une seule année. Le contrôle continu est très présent. Un stage est obligatoire en MRT seulement. La place du mémoire est importante pour les deux spécialités recherche. Celle de l'informatique est variable selon les cas de figure. Des professionnels sont annoncés en MRT, sans que l'on puisse déterminer précisément leur statut.

Le positionnement de cette mention, et surtout des spécialités qui la composent, est difficile à cerner. Peut-être est-ce le résultat de la politique de regroupement d'établissements en cours dans l'Est francilien. La pratique des co-habilitations semble en effet à dimensions et orientations variables. L'UPEM insiste sur son partenariat avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (espagnol), alors que celui avec l'UPEC semble en sommeil (ou en projet ?). L'adossement recherche de l'UPEC semble plus centré sur la linguistique (dans le cadre de l'EA 3958 IMAGER, Institut des mondes anglophone, germanique et roman) et celui de l'UPEM davantage sur la littérature et la civilisation (EA 4120 LISAA, Littératures, savoirs et arts). Les échanges internationaux sont présentés de façon succincte dans les fiches RNCP (UPEC) et l'on n'en sait pas davantage.

L'attractivité est convenable et se traduit par des chiffres satisfaisants en M1, mais plus maigres en M2 : selon les années, entre 11 et 29 (spécialité EH) et 55 et 66 (spécialité AA) en M1 ; entre 8 et 16 (EH) et 10 et 15 (AA) en M2. La spécialité MRT a instauré un numérus clausus à 15 (ce qui n'est malheureusement précisé que dans le dossier inclus dans la mention *Lettres*). Le taux d'abandon et d'échec est globalement élevé dans les deux spécialités de recherche, ce qui s'explique peut-être par des bifurcations vers le master enseignement. L'inscription de nombreux étudiants étrangers est mentionnée à la rubrique attractivité (34% en M1 et 18% en M2 en EH). L'analyse du devenir des diplômés fait défaut et cette lacune devra être comblée rapidement. Cela est vrai pour chacune des spécialités et, dans l'intérêt bien compris de leurs diplômés, les responsables de la spécialité MRT ne peuvent arguer plus longtemps de la création récente de leur formation. Le dossier de la spécialité *Aires anglophones* fait état de plusieurs thèses inscrites, y compris pour des étudiants provenant d'autres universités. Aucune indication n'est donnée pour les deux autres spécialités.

Le pilotage de la formation doit être amélioré ou précisé. La qualité formelle du dossier est médiocre. On ne perçoit pas de pilotage au niveau de la mention, chaque spécialité (et chaque université, pour les spécialités co-habilitées) semblant autonome. Les équipes paraissent suffisamment riches en compétences et en enseignants-chercheurs. Le rôle et la place des professionnels dans la spécialité MRT doivent être précisés : s'agit-il d'enseignants-chercheurs exerçant une partie de leur activité dans le monde de l'entreprise, ou de réels intervenants extérieurs ? L'évaluation par les étudiants est absente, marginale et/ou informelle. Les recommandations antérieures de l'AERES semblent avoir été prises en compte (création de la formation à finalité professionnelle MRT). Une procédure d'autoévaluation spécifique a été mise en place à l'UPEC et permet une vision satisfaisante des formations, même si elle gagnerait à reprendre les grilles de l'AERES. La qualité du dossier est médiocre parce que très lacunaire. Le dossier complet de la spécialité MRT aurait dû figurer dans les deux mentions auxquelles elle est rattachée. Les pièces annexes fournies sont plutôt claires et bien renseignées, en particulier les fiches RNCP.

En résumé, l'architecture de cette mention est peu lisible. Cela tient en partie au caractère lacunaire des pièces fournies et cet aspect serait facile à améliorer. L'autre raison semble être la situation mouvante du paysage universitaire de l'Est francilien. Dans un tel contexte, des décisions stratégiques de regroupement d'effectifs et de spécialisation des sites paraissent inévitables.



La mise en place d'une structure de pilotage de la mention (propre à l'UPEC, ou commune aux deux universités ?) est indispensable et urgente. Il en va de même pour les procédures de suivi des diplômés et d'évaluation des formations par les étudiants.

- Points forts :
 - Bonne couverture des champs classiques du domaine des langues étrangères.
 - Bon adossement à la recherche.

- Points faibles :
 - Dossier lacunaire et mal construit.
 - Culture de suivi des diplômés à construire.
 - Peu de poursuites en thèse, alors que deux spécialités sont classées à finalité recherche.
 - Le positionnement de la spécialité MRT est peu lisible.
 - Dimension internationale maigre, ou peu explicite.

- Recommandations pour l'établissement :

Les co-habilitations, dont on ne perçoit pas bien le contenu ni l'utilité actuels, pourraient déboucher sur des choix stratégiques. Les disciplines menacées y retrouveraient des effectifs assurant leur avenir.

La procédure locale d'autoévaluation est efficace ; elle ne devrait cependant pas être simplement reproduite comme dossier principal, mais être utilisée pour le nourrir.

L'analyse du devenir des diplômés ne peut plus être négligée ou reportée.



Evaluation par spécialité

Etudes hispaniques et hispano-américaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Marne la Vallée (UPEM).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Co-habilitation avec l'Université Paris Est-Créteil Val de Marne (UPEC).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

L'appréciation ci-dessous de la spécialité Etudes hispaniques et hispano-américaines figure, sous la même forme, dans les rapports d'évaluation de la mention Langues et cultures étrangères de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne et de la mention Langues et cultures étrangères de l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée.

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est présentée par l'UPEC (Créteil) comme cohabilitée avec l'Université Paris Est-Marne la Vallée (UPEM), qui, de son côté, en fait à peine état et insiste davantage sur la co-habilitation avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. Il est difficile de faire la synthèse de deux formations similaires quant à leur thématique (les études hispaniques), mais dont chacune a une organisation et une équipe pédagogique spécifiques. Les effectifs en M1 sont en hausse à Créteil (29 en 2012-2013), et fluctuants à l'UPEM (entre 10 et 15 selon les années). En M2, les chiffres baissent de moitié approximativement. Rien n'indique si les étudiants sont regroupés à un moment quelconque de leur formation. Par contre, quelques mutualisations sont pratiquées entre l'UPEM et l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

- Appréciation :

Dans la mesure où il semble bien que les deux formations soient distinctes et simplement juxtaposées, il est hasardeux d'en faire une synthèse, bien que les maquettes soient annoncées comme communes. Les contenus sont cohérents par rapport à la spécialité (il s'agit d'une formation classique à la recherche en études hispaniques) : *littérature et civilisation du monde hispanique* (plus une insistance sur la linguistique à l'UPEC, ce qui s'explique par la présence de l'unité de recherche IMAGER). Les compétences attendues sont, elles aussi, classiques : excellente maîtrise de la langue espagnole, formation à la recherche (rédaction et communication en espagnol et en français, capacités d'analyse et de synthèse, etc.). De façon plus ou moins explicite, ces formations permettent de se réorienter vers les masters enseignement, ce qui explique probablement en partie la baisse des effectifs en M2, ainsi que les pourcentages faibles de reçus. L'UPEM insiste sur la participation de professeurs de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, mais l'UPEC ne mentionne pas d'intervention extérieure. Dans les deux cas, les étudiants assistent à des séminaires et à des colloques (adossement à IMAGER pour l'UPEC, et à LISAA pour l'UPEM). Ceux de l'UPEM doivent rendre ensuite des synthèses. Intégrer comme formation professionnelle les emplois étudiants est pour le moins discutable (UPEC). Le Certificat informatique et internet (C2i) est présent à l'UPEC, symbolique à l'UPEM (aucun reçu).

L'attractivité est convenable dans les deux cas, grâce, en particulier, à l'intégration d'un pourcentage non négligeable d'étudiants étrangers à l'Université Paris Est-Créteil Val de Marne, et à la mutualisation avec



l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 pour l'UPEM. Dans les deux cas, aucune analyse effective du devenir des diplômés n'est disponible.

Les équipes pédagogiques respectives sont impliquées et suffisamment nombreuses (9 enseignants-chercheurs en M1 et 2 en M2 à l'UPEC ; 8 enseignants-chercheurs en M1 et 9 - y compris 6 de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3- en M2 à l'UPEM). Le contrôle continu prédomine.

- Points forts :
 - Encadrement de qualité.
 - A l'UPEC, M1 commun à trois spécialités, ce qui permet d'ouvrir aux étudiants des perspectives diverses en M2.

- Points faibles :
 - Co-habilitation UPEC-UPEM peu lisible, et semblant virtuelle.
 - Suivi des diplômés inexistant et à construire.
 - Evaluation de la formation par les étudiants inexistante.
 - Absence de poursuite en thèse (au moins à l'UPEC).

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait généralement de clarifier la question de la co-habilitation de cette spécialité entre les deux établissements concernés (Créteil et Marne-la-Vallée), ainsi qu'avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, et de lui donner une réalité plus lisible.

Il conviendrait par ailleurs de mettre en place ou renforcer les aspects relatifs au suivi des diplômés et de leur devenir (poursuite d'étude en thèse, à développer, et insertion professionnelle) et, plus généralement au pilotage de la spécialité.



Aires anglophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne + Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

L'appréciation ci-dessous de la spécialité *Aires anglophones* figure, sous la même forme, dans les rapports d'évaluation de la mention *Langues et cultures étrangères* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC et de la mention *Langues et cultures étrangères* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Aires anglophones*, en co-habilitation entre l'UPEC (Créteil) et l'UPEM (Marne La Vallée), constitue une formation « classique » d'études anglophones, en concurrence avec d'autres formations du même domaine dans la région Ile-de-France. Le recrutement est local et attire un certain nombre d'étudiants étrangers, qui constituent 50% des effectifs.

La formation comporte un double parcours d'enseignement (ouvert depuis septembre 2012) et de recherche et débouche soit sur le doctorat, soit sur les concours de l'enseignement.

- Appréciation :

L'appréciation comporte, lorsque le fonctionnement de la spécialité le rend nécessaire, un paragraphe séparé pour chacun des deux établissements co-habilités.

Les connaissances et compétences attendues correspondent typiquement à celles des formations de master de langue : littérature et civilisation du monde anglophone ; parfaite maîtrise de la langue anglaise ; également capacité à analyser, faire de la recherche, rédiger en français et en anglais et communiquer dans les deux langues. Le domaine ciblé est l'aire britannique ou américaine, avec une composante linguistique.

(UPEM) Aucun stage n'est possible ; aucune convention n'a pu être signée pour deux étudiants désirant aller en stage. L'enseignement de la langue a été renforcé en S1 et le volume horaire a augmenté en M2. La première année du parcours recherche associe cours (méthodologie, langue, etc.) et séminaires (littérature, civilisation, etc.). La deuxième année ne maintient qu'un cours, et deux séminaires. Le parcours *métiers de l'enseignement* a ouvert en septembre 2012. Les enseignements dispensés sont variés. Un stage optionnel est proposé en M2, ce qui est insuffisant, pour ce type de parcours.

(UPEC) L'année de M1 est commune aux trois spécialités de la mention, *Etudes hispaniques et hispano-américaines*, *Aires anglophones* et *Métiers de la rédaction-traduction*. Les étudiants sont associés à la publication de travaux et quatre étudiants de M1 ont participé aux négociations avec un éditeur français (Joca Seria) et un éditeur américain (New York Solid Objects) pour la publication de traductions qu'ils ont effectuées.

La préparation du mémoire est très bien encadrée, en plusieurs étapes tout au long des deux années du master. La recherche joue un rôle important aussi dans le parcours *métiers de l'enseignement*. Avant la soutenance de leur mémoire, les étudiants doivent rendre des fiches sur les colloques ou journées d'études



auxquels ils ont participé. La formation est adossée aux EA 4120 LISAA (Littératures, savoirs et arts) et 3958 IMAGER. Les enseignants-chercheurs font bénéficier les étudiants de leurs recherches et les étudiants assistent à des séminaires de recherche et des colloques. Aucune formation au C2i n'est disponible : une demande est faite, mais cela veut dire qu'actuellement un étudiant ne peut s'y préparer, même seul (UPEM). Par contre, les enseignements en informatique sont présents à l'UPEC. Les étudiants sont encouragés à passer un semestre ou une année en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou au Canada, dans le cadre d'échanges internationaux. Une convention est signée avec l'Université du Nebraska pour un échange de lecteurs. Il est surprenant de ne pas voir de mention d'étudiants envoyés comme assistants dans les écoles secondaires en Grande-Bretagne ou au États-Unis (UPEM).

(UPEM) La co-habilitation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 permet d'attirer des étudiants de Paris. Le nombre d'inscrits en M1 fluctue (15 en 2010, 10 en 2011, 14 en 2012) et décroît en M2 (9 en 2010, 10 en 2011, 6 en 2012), mais la co-habilitation double presque ce second chiffre. L'ouverture du parcours enseignement en 2012 a pallié une chute des effectifs. Il n'existe pas de suivi des diplômés. Une association des anciens est envisagée. Un questionnaire annuel sert de bilan et interroge les étudiants sur leur projet post-diplôme.

(UPEC) Les effectifs sont importants en M1 (entre 50 et 66 selon les années), beaucoup plus maigres en M2 (entre 10 et 15). Les taux d'échec et d'abandon (cumulés) sont élevés (supérieurs à 50 %).

L'équipe de l'UPEM a recruté deux professeurs. Elle associe 3 professeurs de Marne-la-Vallée et 6 professeurs de Paris 3, 7 maîtres de conférences, et est épaulée par une secrétaire pédagogique. Elle se retrouve régulièrement pour des réunions de concertation et lors de jurys semestriels. Il semble y avoir de grosses difficultés à réunir les équipes des deux établissements pour travailler en commun (les collègues d'UPEC ne le souhaitent pas, d'après le dossier). On ne trouve pas d'information sur les conseils de perfectionnement ou le rôle des jurys. Les modalités d'évaluation des enseignements sont un questionnaire annuel en fin d'année. Le mode d'évaluation des étudiants est tout à fait satisfaisant. Les validations consistent en un contrôle continu en S1 et S3, des examens terminaux en S2 et S4, avec rédaction d'un mémoire. Le contrôle continu est renforcé pour les savoirs linguistiques.

Le suivi du devenir des étudiants (UPEM et UPEC) se limite au comptage des taux de reçus aux concours.

● Points forts :

- Bonne formation par la recherche.
- Bon encadrement des étudiants dans la préparation du travail de recherche.

● Points faibles :

- Manque de pilotage et fonctionnement communs aux deux établissements de cette spécialité cohabilitée.
- Volume horaire du M2 insuffisant.
- Les résultats sont un peu faibles : taux de réussite au M1 de 72 % en 2011, 50 % en 2012 et, au M2, de 22 % en 2011, 42 % en 2012 (UPEM).
- Le suivi du devenir des étudiants (UPEM et UPEC) se limite au comptage des taux de reçus aux concours.
- Pas de possibilité de faire des stages, le parcours enseignement n'est pas associé à une ESPE, et l'orientation professionnelle n'est pas assez affirmée (pas de stage obligatoire).

● Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait généralement de clarifier la question de la co-habilitation de cette spécialité entre les deux établissements concernés (Créteil et Marne-la-Vallée), ainsi qu'avec Paris 3, et de lui donner une réalité plus lisible.

Il conviendrait par ailleurs de mettre en place ou renforcer les aspects relatifs au suivi des diplômés et de leur devenir et, plus généralement au pilotage de la spécialité.



Métiers de la rédaction - traduction

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Est Créteil Val de Marne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

L'appréciation ci-dessous de la spécialité *Métiers de la rédaction - traduction* figure, sous la même forme, dans les rapports d'évaluation des mentions *Langues et cultures étrangères* et *Lettres* de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de M2 *Métiers de la rédaction - traduction* est une spécialité professionnelle qui vise à former des rédacteurs et traducteurs en entreprise : son originalité est d'associer ces deux objectifs. Plus largement, elle vise des emplois d'attaché de presse, de responsable communication (sans formation au marketing, cependant). C'est pourquoi elle entend donner aux diplômés des compétences linguistiques en langues étrangères et des compétences rédactionnelles en même temps que des capacités d'analyse et de synthèse. L'accent est mis tout particulièrement sur les discours professionnels, sur la communication d'entreprise, et les savoir-faire qu'ils requièrent : adaptabilité, capacité à la synthèse, à la reformulation, maîtrise des codes, des argumentations et des rhétoriques d'entreprise. A quoi s'ajoutent des connaissances expertes en informatique et multimédia.

Plus de 50 % des étudiants inscrits dans cette spécialité ne viennent pas du master de l'UPEC. C'est la preuve de son attractivité, et de sa sélectivité.

- Appréciation :

Cette spécialité à effectif limité (15) articule heureusement lettres modernes appliquées et langues étrangères appliquées. Les formations se concentrent sur l'approfondissement de la compétence linguistique et rédactionnelle, leur adaptation professionnelle, et la connaissance du monde socio-économique (marché du travail, création d'entreprise). Elles font alterner TD, CM, ateliers, apprentissage par projet, et un stage de quatre mois est obligatoire au semestre 4. La variété des exercices, ateliers de « web-rédaction », marathon de rédaction-traduction, est un point intéressant. On relève cependant des lacunes : pas de formation à l'environnement technologique du traducteur, une part somme toute peu importante des formations à l'entreprise et, sur un autre plan, l'absence de formation continue et de formation en alternance, dommageable pour une formation qui concerne aussi des étudiants salariés. Dans les contenus, la spécialité donne une grande importance à la traduction, aux outils informatiques, mais n'intègre pas l'environnement technologique du traducteur (corpus, logiciels, etc.). En dehors de la traduction, elle devrait intégrer aussi, pour son premier volet (métiers de la rédaction), une formation aux rhétoriques communicationnelles : c'est de toute évidence le volet traduction que la spécialité privilégie. Enfin, la visée professionnelle requiert plus de formation à l'entreprise.



- Points forts :
 - Master professionnel d'une certaine polyvalence.
 - Auto-évaluation de la formation et évaluation de la formation par les étudiants.
 - Bons taux de réussite sur les deux années considérées.
 - Equilibre des cours entre universitaires et intervenants professionnels.
 - La variété des exercices est un atout pour le développement des compétences professionnelles.

- Points faibles :
 - Organisation des enseignements peu claire. Des formations importantes (outils du traducteur, connaissance de l'entreprise) ne sont pas assez prises en compte.
 - Pas de formation continue, ni de formation en alternance.

- Recommandations pour l'établissement :

La création d'un conseil de formation permettant une plus grande ouverture sur le monde professionnel serait souhaitable, de même que la structuration d'un réseau d'entreprises partenaires.

Un partenariat poussé devrait être envisagé avec la spécialité de traduction technique de la mention *Langues et cultures étrangères* de l'Université Paris Est Marne-La-Vallée.

Compte tenu, d'une part, de la diversité des compétences visées (français, communication d'entreprise, traduction, connaissance de l'entreprise) qui fait l'originalité de la spécialité et, d'autre part, de la nécessité du stage, il serait nécessaire de faire commencer la spécialité dès le M1, quitte à supprimer un des séminaires de littérature.

Il conviendrait d'étoffer la formation technologique côté traduction (réseaux, logiciels, corpus) et de prévoir une formation à la rhétorique de la communication.

La formation devrait être accessible en formation continue et en formation par alternance.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Master : Arts, Lettres, Langues

mention : Langues et Cultures Etrangères (LCE)

spécialité : aires anglophones

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.

X
X X

Observations sur l'évaluation du master Langues et Cultures Etrangères (LCE)

A- Pour le master de la mention LCE à finalité recherche (p. 3 du rapport AERES)

Précisions préliminaires relatives au MRT et au M allemand (à propos de la p. 1 « Présentation de la mention »)

1) Le Master métiers de la rédaction-traduction (MRT) a été créé conjointement par et pour les deux mentions Lettres et LCE par conséquent ce MRT n'est pas « en lien plus étroit avec la mention Lettres » qu'avec la mention LCE ; il est commun aux deux mentions.

2) Paragraphe 2 de la p. 1 : le parcours « aires germanophones » est « réellement ouvert » comme en témoigne le dossier envoyé à l'AERES qui comporte un descriptif détaillé de ce parcours. Pour l'ancien quadriennal, son inclusion dans la spécialité aires anglophones le rendait peu visible ou lisible, mais la nouvelle nomenclature de la Nouvelle Offre de Formation (qui débutera en 2015-2016) en fera un parcours-type au même titre que les Masters aires anglophones et hispanophones.

3) à propos de la p. 6 « Appréciation »

3) à propos de la p. 6 « Appréciation »

Paragraphe 4 : « L'année de M1 est commune aux trois spécialités de la mention ».

Cette formulation ambiguë ne permet pas de comprendre l'architecture du Master LCE. D'une part, en M1 le Master MRT n'est pas encore une spécialité et existe sous forme de parcours modulaire (préparatoire au M2 MRT) au sein de la spécialité à finalité recherche. D'autre part, ce qui est commun entre les trois langues LCE est la maquette de M1 à finalité recherche, identique en aires anglophones, germanophones et hispaniques mais chacune des trois aires proposant des cours disciplinaires spécifiques à la langue de spécialité (séminaires, traduction).

I- Points faibles

1) Peu de poursuites en thèse

Le nombre relativement faible de poursuites en thèse dans le domaine LCE n'est pas lié à un mauvais encadrement des étudiants de Master ou des Doctorants eux-mêmes. Il semble d'ailleurs que le cas de l'UPEC n'ait rien d'exceptionnel (situations similaires dans certaines universités de banlieue ou de province). Ce reproche, compréhensible *dans l'absolu*, ne semble pas prendre totalement en compte que l'UPEC n'est pas une université de Paris *intra muros* et que son bassin de recrutement et la réalité sociale des étudiants y sont donc différents (nombreux salariés à temps partiel, voire complet, raccourcissement de la durée des études pour raisons économiques, peu de poursuite au-delà du cycle de Master). Certains privilégient les Master MEEF ou MRT en vue d'une entrée plus rapide dans le monde professionnel.

Mais, en dépit de ce contexte de départ, le nombre de poursuites en thèse montre une augmentation sensible entre 2008 et 2013 : aucun ancien étudiant de M2 n'a poursuivi en thèse au titre de l'année 2007-2008 par exemple ; mais 1 inscription en 2008-2009 (en anglais) / 1 inscription en anglais et 1 en allemand en 2009-2010 / 2 inscriptions (anglais) au titre de l'année 2010-2011 / 3 inscriptions en anglais et 1 en espagnol au titre de l'année 2011-2012 / 3 inscriptions en anglais et 3 en espagnol en 2012-13, soit **un total de 15 inscriptions sur cinq années**. Ces chiffres en hausse sont encourageants.

Nous pouvons ajouter que les quatre Doctorants de civilisation britannique contemporaine ne sont pas issus du Master UPEC, ce qui témoigne de l'attractivité de notre recherche dans des domaines spécifiques spécialisés qui ne sont pas représentés dans d'autres universités franciliennes.

De même, le M aires hispanophones totalise 8 Doctorants en 2013-14, dont 4 sont issus du M2 UPEC, 1 vient d'Espagne, et 3 sont argentins et qui ont choisi l'UPEC et IMAGER pour effectuer leur doctorat.

Malgré certaines difficultés contextuelles (et le nombre très faible de contrats doctoraux), le M à finalité recherche LCE construit peu à peu une équipe de doctorants, d'ailleurs appelée à s'accroître :

1) La mise en place en 2012-13 de la CPGE partenariale UPEC-Léon Blum pourra attirer de bons étudiants en L3 et en Master.



2) Le Laboratoire IMAGER auquel la mention Master LCE est adossée a renforcé sa politique de soutien aux doctorants en finançant leurs missions quand il le peut (co-financements labo-ED), en leur donnant la priorité pour les postes d'ATER à pourvoir à l'UPEC et en prévoyant dans le règlement intérieur du laboratoire 2 sièges (électifs) pour les Doctorants.

3) IMAGER promeut aussi l'intégration et l'investissement des doctorants dans la vie du laboratoire ; ils participent à la revue en ligne du laboratoire *Quaderna* et ont participé aux deux journées d'études sur la transdisciplinarité organisées par IMAGER en juin 2012 et juin 2013.

4) Enfin, les EC d'IMAGER assurent à l'ED des séminaires tels que bibliothèque du chercheur, séminaire sur la traduction, séminaire Transfert culturel.

2) Dimension internationale maigre ou peu explicite

Ce n'est pas le cas dans les dossiers concernant l'UPEC, qui mentionnent les dispositions prises pour les étudiants du Master LCE passant un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre de contrats Erasmus, ou en tant que lecteurs ou assistants de français. Des dispenses et des équivalences sont prévues dans leur cas : 7 ECTS par semestre en M1 recherche (soit 14 ECTS sur 30). Les accords ERASMUS avec des universités et institutions étrangères pour les trois aires linguistiques permettent aux étudiants de passer un semestre ou un an à l'étranger. Les étudiants sont informés dès la Licence 3 des possibilités diverses de séjours dans le cadre de leur Master. L'équipe pédagogique est mobilisée pour encourager tous les étudiants à intégrer dans leur Master un semestre à l'étranger. Pour la mobilité ERASMUS, via le Service des Relations Internationales et des Langues, ils peuvent en outre disposer, d'aides attribuées par le Conseil Général, la Région Ile de France, l'agence ERASMUS, le Ministère de l'ESR ou l'UPEC (qui subventionne trois dossiers par an). Par ailleurs, des accords existent également pour les échanges de lecteurs (en Europe et aux Amériques).

À titre d'exemple, les partenaires étrangers sont :

a) Pour aires anglophones : les universités de Cadix et de Jaen (Espagne), de Birmingham (Royaume-Uni), de Coleraine (Irlande), de Stockholm (Lund, Suède), de York (Toronto, Canada), de Gdansk (Pologne), et l'Institut pédagogique de Cracovie (Pologne), et pour le lectorat University of Virginia (Etats-Unis), et l'université de Leeds.

b) Pour aires germanophones : accords ERASMUS avec des universités allemandes (Potsdam, Freiburg, léna, Berlin FU, Leipzig, Tübingen, Pädagogische Hochschule de Freiburg) et l'université d'Innsbruck en Autriche.

c) Pour aires hispaniques : accords avec les universités de Salamanque, Cadix, La Corogne (Espagne), avec l'Université de Guadalajara (Mexique) et avec l'Université Nationale de San Martin (Buenos Aires, Argentine).

Des contacts ont été établis pour la signature d'une convention avec la Facultad de Ciencias Sociales de l'Université de Buenos Aires (Argentine) et une première version d'un projet Erasmus Mundus, piloté par l'Université de Salamanque, a intégré les hispanistes de l'UPEC



en 2013 (ainsi que des spécialistes de plusieurs universités européennes et hispano-américaines).

En 2014, pour des raisons liées à la crise économique en Espagne, l'Université de Salamanque a décidé de remettre à plus tard la présentation de cette candidature à un accord Erasmus Mundus.

Les hispanistes de l'UPEC sont prêts à s'insérer dans ce projet dès que les collègues de Salamanque pourront le présenter de nouveau.

X
X X

B- Réponses pour la spécialité Master aires anglophones et parcours aires germanophones (p. 7)

En préambule, à propos de la p. 7, paragraphe 4, ligne 2 : « l'équipe de l'UPEM est épaulée par une secrétaire pédagogique ». l'équipe de l'UPEC également

I- Points faibles

1) Manque de pilotage et fonctionnement communs aux deux établissements de cette spécialité cohabilitée

En réponse à la question des co-habilitations que le rapport AERES recommandait de « préciser et de définir ». La co-habilitation du M2 aires anglophones reposait sur une maquette commune harmonisée en crédits ECTS, des séminaires de recherche communs, mais chacun des deux établissements conservait une certaine autonomie pour la tenue de ses jurys et la logistique des secrétariats, notamment, ce qui n'a en rien empêché cette co-habilitation de fonctionner. Mais dans la perspective à court terme de la fusion entre l'UPEM et l'UPEC, le pilotage et le fonctionnement communs seront inévitables puisque la fusion impliquera une co-accréditation généralisée à l'ensemble des Licences et des Masters des deux établissements.

2) Volume horaire du M2 insuffisant

En réponse aux préconisations AERES mais dans le cadre contraint d'une réforme à coût constant, propositions pour la nouvelle offre de formation, à partir de 2014-15 :

Ajout d'un séminaire de recherche au semestre 4 (maintien de deux séminaires au S3 et passage à deux au S4 au lieu d'un), à choisir par l'étudiant dans son aire de spécialité ou dans la mention LCE ou au département des LLSH en fonction de l'offre.

De plus, sur le mode optionnel et facultatif (sans évaluation ou crédits ECTS) :

- Possibilité pour les étudiants de M2 ayant effectué leur M1 hors UPEC (ou ayant validé ce M1 plusieurs années en arrière) de rafraîchir leurs connaissances en suivant le cours de méthodologie de la recherche (UE 1, ECUE 1) proposé au S1 du M1 et/ou en travaillant la méthodologie sur la plate-forme EPREL de l'UPEC.



- Possibilité pour les étudiants de M2 de poursuivre leur LV2, en suivant les cours proposés en tronc commun au sein de l'UFR des LLSH en allemand, anglais, espagnol et italien.

3) « Les résultats sont un peu faibles »

Le rapport AERES cite les taux de réussite UPEM alors qu'il devrait concerner l'UPEC qui est le « déposant ». Par ailleurs, les résultats dont le rapport parle sont-ils ceux de M1 ou de M2 ? Par exemple, taux de réussite en M2 en anglais à l'UPEC pour 2010-11 : 63,6%. De plus, l'appréciation chiffrée globale ne prend pas en compte les origines des étudiants (les salariés à plein temps et les étudiants étrangers ont souvent besoin de deux ans pour valider leur M1 et/ou leur M2), et l'évolution croissante du taux de réussite en M1 depuis 2009-10 (chiffres pour l'anglais) : moins de 25% d'admis en 2009-10 mais passant à près de 41 % l'année suivante, à plus de 45% en 2011-12 et à 57,8% en 2012-13. Ces résultats en hausse reflètent l'encadrement et le suivi encore accrus de ces dernières années.

Il faut préciser, pour le parcours allemand, que dans le but de favoriser la réussite des étudiants de Master à finalité recherche en poste dans l'enseignement secondaire et désireux de préparer l'agrégation interne ou externe, les enseignants leur permettent de choisir un sujet de mémoire de recherche en relation avec les thématiques ou auteurs au programme des concours.

4) Pas de possibilité de faire des stages, le parcours enseignement n'est pas associé à une ESPE

La question des stages ne se pose que pour le Master 2 MRT (qui a donné lieu à une évaluation distincte de la spécialité aires anglophones). Cette question ne se pose pas en M finalité recherche, cursus pendant lequel c'est le séjour à l'étranger (lectorat, assistantat ou contrat ERASMUS) qui fait office de « stage ».

Les ESPE n'existent que depuis une date récente, d'une part, et, d'autre part, depuis sa création à l'UPEC en 2010, le Master enseignement en allemand, anglais et espagnol (qui n'était pas proposé à l'UPEM pour la période concernée par le rapport) a toujours été associé à l'IUFM (intégré à l'UPEC). Les nouveaux parcours MEEF enseignement du second degré sont pleinement associés à l'ESPE de Créteil.

X
X X

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Luc HITTINGER

